

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 04 avril 2014**

L'an deux mille quatorze,

Le quatre avril, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du vingt-huit mars deux mille quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	18
Nombre de conseillers présents ou représentés	19
Nombre de conseillers excusés :	01
Nombre de conseillers absents :	

Présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

1. GUERIN Denise	10. FRERSON Alain
2. SERGENT Jean-Marie	11. DOS SANTOS RODRIGUES Sandrine
3. AUBRY Christine	12. GIRARD Pascal
4. ANGO Jacques-Vianney	13. MASSON-BENSID Nadia
5. DEBRAND Monique	14. LADROIT Serge
6. CABART Jean-Claude	15. LACROIX Aurore
7. PEGURRI Gisèle	16. BELHANDA Abdeslam
8. LONGUEVILLE Jean-Pierre	17.
9. LECLERE Claudine	18. LORENZI Jean-Luc
	19. AMBOLLET christine

Absents :

Absents excusés : Mme FONTANIVE Marzéna

Pouvoirs : Mme FONTANIVE Marzéna à Mme AUBRY Christine

Secrétaire : Mme DEBRAND Monique

OBJET : DESIGNATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

N° 14/48

Le maire expose à l'assemblée que les articles 22 et 23 du code des Marchés publics fixent la composition des commissions d'appel d'offres, ainsi que le mode de scrutin.

Il précise que la commission est notamment composée, en ce qui concerne les communes de moins de 3 500 habitants, du maire (ou de son représentant), de 3 membres titulaires (et 3 suppléants sur la même liste) élus par le conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres de cette commission

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé son bulletin de vote écrit sur du papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 19

Bulletins nuls à déduire :

Suffrages exprimés : 19

Quotient électoral : $19/3 = 6$

Ont obtenu :

-M. CABART Jean-Claude : Titulaire

-M. LADROIT Serge : Titulaire

-M. LORENZI Jean-Luc : Titulaire

-M. SERGENT Jean-Marie: Suppléant

-Mme AMBOLLET Christine : Suppléante

- M. FRERSON Alain : Suppléant

Ont été proclamés élus car ayant obtenu la majorité absolue :

-M. CABART Jean-Claude : Titulaire

-M. LADROIT Serge : Titulaire

-M. LORENZI Jean-Luc : Titulaire

-M. SERGENT Jean-Marie: Suppléant

-Mme AMBOLLET Christine : Suppléante

- M. FRERSON Alain : Suppléant

Fait à Pargny sur Saulx,
Le Maire,
Denise GUERIN